

## FINANCES WALLONNES

## Les « bons calculs » de l'ex-majorité

**C'était pratiquement le premier geste de la nouvelle coalition wallonne MR-cdH : demander une « photographie » des finances wallonnes. La Cour des comptes a fait le travail.**

Sollicitée par la nouvelle coalition wallonne MR-cdH pour dresser un état des finances publiques wallonnes, la Cour des comptes a jugé fondées les prévisions inscrites au budget 2017 ajusté en mai par la coalition PS-cdH, selon cet « état des lieux ».

La cour établit à -761 millions d'euros le solde budgétaire net au 31 décembre 2017 (la différence entre recettes et dépenses, qui correspond à l'accroissement de la dette publique). Compte tenu des crédits et des déficits budgétaires récurrents, les besoins de financement pour 2017 s'élèvent à pas moins de 1,74 milliard d'euros.

Selon les prévisions de l'administration wallonne, la dette publique wallonne est montée fin 2016 à 21,4 milliards d'euros, soit 3,6 milliards de plus qu'il y a cinq ans.

Cet accroissement est principalement dû à la dette « directe » (10,1 milliards) des pouvoirs publics, qui a augmenté de 68,96 % de 2012 à 2016, alors que la dette « indirecte » (qui prend les unités d'administration publique

– UAP – que sont les agences, les services et autres instituts publics ou parapublics wallons comme le Forem, l'AViQ, etc., ainsi que les financements alternatifs) s'est réduite de 1,24 % sur la même période. Ce calcul ne tient pas encore compte de la dette relative aux hôpitaux, soit 6 milliards d'euros qu'il faut encore répartir entre les entités fédérées.

Méfiant à l'idée d'hériter d'un département budgétaire qu'il avait vivement critiqué sous l'ère André Antoine (cdH) et – moins fortement – sous celle de Christophe Lacroix (PS), le MR avait exigé cet audit des finances.

Le gouvernement PS-cdH, tout en imposant certains efforts sur les dépenses publiques, s'était targué de ne pas appliquer une politique d'austérité budgétaire, en réalisant des investissements sans trop de crainte d'accroître la dette pour préserver citoyens et entreprises.

Le nouveau gouvernement MR-cdH, dans son budget 2018, a réclamé plus d'efforts encore aux pouvoirs publics et aux UAP mais n'a pas davantage décidé d'une date de retour à l'équilibre budgétaire, afin de préserver ses marges de manœuvre.

Bonne nouvelle du côté du solde de financement en termes SEC de la Région wallonne (auquel sont particulièrement attentives les instances européennes) : l'Institut des comptes nationaux (ICN) l'a fixé à -143 millions pour 2016. Il s'améliore depuis 2014, mais là encore, principalement en raison des résultats des unités d'administration publique, souligne la cour. ■